



ARRÊTÉ N° 2023-168

04520230626688

La Présidente du centre de gestion de la fonction publique territoriale du Loiret,

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment les articles L.313-4, L.452-35 et L.452-36,

Vu les déclarations de création et de vacance d'emploi de catégorie A, B et C transmises au centre de gestion par les collectivités et établissements publics du département du Loiret

ARRÊTE

Article 1 :

Les déclarations de créations et de vacances d'emploi de catégorie A, B et C sont arrêtées conformément au document ci-annexé qui comporte 200 déclarations, établies du 20/06/2023 au 23/06/2023 :

Déclarations portant sur un grade de catégorie A :	Déclarations portant sur un grade de catégorie B :	Déclarations portant sur un grade de catégorie C :
9	77	176

Article 2 :

La directrice du Centre de gestion du Loiret est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera transmis à Madame la Préfète du Loiret. La présidente du centre de gestion certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du tribunal administratif d'Orléans dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

La description des postes à pourvoir est consultable sur le site <http://www.emploi-territorial.fr>, rubrique « Publicité des arrêtes »



Fait à ORLEANS le 26/06/2023

Pour la présidente et par délégation
Monsieur Jean-Michel PELLE,
Vice-président du CDG45

Le Centre de Gestion assure la publicité par affichage dans ses locaux pendant les horaires d'ouverture

N° de déclaration / collectivité		Grade	Motif	Temps de travail	Ouvert aux contractuels	Date de transmission	Poste à pourvoir le
V045230601079366001 COMMUNE DE LA FERTE ST AUBIN		Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	20/06/2023	01/09/2023
		Agent polyvalent des services techniques Direction des Services Technique Opérationnel La Ville de La Ferté Saint-Aubin, aux portes de la Sologne, immédiatement au sud de l'agglomération orléanaise, et offre un cadre de vie verdoyant et attractif recrute un Agent polyvalent des services techniques (H/F) CADRES D'EMPLOIS DES ADJOINTS TECHNIQUES Poste permanent à temps complet à pourvoir par voie statutaire, détachement ou par contrat. Sous l'autorité hiérarchique du Responsable de Régie, de son adjoint, et du chef d'équipe, vous contribuerez à maintenir en bon état le patrimoine communal et les aménagements paysagers de la ville. Vous veillerez à maintenir un espace public propre, accueillant, pédagogique et sécurisé pour les usagers. Vous effectuerez les travaux d'entretien dans un ou plusieurs corps de métiers de voirie, bâtiment ou espaces verts en suivant des directives. MISSIONS : * Assurer l'entretien des voiries communales et des chemins ruraux (propreté, désherbage, débroussaillage, rebouchage de nid de poule...) * Poser du mobilier urbain (banc, poubelle, potelets...), des signalisations verticales (mâts et panneaux) et assurer leur nettoyage * Réaliser des petits travaux de maçonnerie et de terrassement (reprise de pavage, bordures et caniveaux, réalisation de surfaces en béton, ragréage, jointoiement...) * Participer au salage des voiries et cours d'écoles * Entretenir et mettre en oeuvre le fleurissement * Tondre et entretenir les espaces verts * Installer le matériel des fêtes et cérémonies * Appliquer les consignes et procédures d'hygiène et de sécurité des chantiers (mise en place de panneaux de signalisation provisoires conformément à la réglementation, balisage des chantiers, port des EPI...) * Réaliser l'entretien de base des véhicules et de l'outillage qui lui est confié * Travailler sur tous les espaces publics de la commune sur des actions polyvalentes : espaces verts, bâtiments, voirie, fêtes et cérémonies * Relation avec les usagers et les intervenants * Recenser toute anomalie ou danger sur la voie publique * Participer et mettre en place les différentes actions de la régie technique Profil Connaître les principes des normes de signalisation, les différentes techniques de maintenance en voirie et bâtiment, de la réglementation réglementation d'hygiène et de sécurité. Expérience en espaces verts serait un plus. Esprit d'équipe, polyvalence, autonomie, Savoir rendre compte Permis B obligatoire. Les CACES pour les engins de TP ainsi que les permis C et E serait un plus. Conditions de travail : Poste à pourvoir dès que possible Durée hebdomadaire du travail : 37,50h hebdo + RTT Rémunération statutaire avec offre O045230601079366 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601079366-agent-polyvalent-services-techniques/2					
		Ingénieur	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	20/06/2023	01/07/2023
V045230601079504001 COMMUNE D'ORLEANS		Chef de projet bâtiment Chef de projet bâtiment (H/F) - Cat.A sans offre					
V045230601079579001 COMMUNAUTE DE COMMUNES GIENNOISES		Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	20/06/2023	01/09/2023
		Chauffeur de bus TRANSPORT					

Envoyé en préfecture le 27/06/2023
 Reçu en préfecture le 27/06/2023
 Publié le 27/06/2023
 ID : 045-284500261-20230626-ARR2023_168-AR

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret
 20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45

1 chauffeur de bus (H/F) pour son service transport avec offre O045230601079579 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601079579-chauffeur-bus/2					Envoyé en préfecture le 27/06/2023	
V045230601079792001 COMMUNAUTE DE COMMUNES GIENNOISES	Educateur des APS	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	20/06/2023	01/10/2023
	1 EDUCATEUR TERRITORIAL DES APS (h/f) Sports 1 EDUCATEUR TERRITORIAL DES APS (h/f) avec offre O045230601079792 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601079792-1-educateur-territorial-aps-h-f/2					
	Educateur des APS	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	20/06/2023	01/10/2023
V045230601079979001 COMMUNAUTE DE COMMUNES GIENNOISES	Educateur territorial des APS Sports 1 EDUCATEUR TERRITORIAL DES APS (h/f) avec offre O045230601079979 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601079979-educateur-territorial-aps/2					
	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	20/06/2023	01/09/2023
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Enfance et Jeunesse <i>Encadrement de l'accueil périscolaire, avant et après l'école, le mercredi après-midi et lors de la pause méridienne. Animation du Temps Périscolaire Supplémentaire (réforme des rythmes scolaires). Encadrement et Animation pendant les vacances scolaires Participer au projet du service</i> avec offre O045230601079994 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601079994-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2					
V0452306010800061001 COMMUNE DE SAINT DENIS DE L'HOTEL	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	20/06/2023	01/09/2023
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Enfance et Jeunesse <i>Encadrement de l'accueil périscolaire, avant et après l'école, le mercredi après-midi et lors de la pause méridienne. Animation du Temps Périscolaire Supplémentaire (réforme des rythmes scolaires). Encadrement et Animation pendant les vacances scolaires Participer au projet du service</i> avec offre O045230601080061 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601080061-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2					
	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	20/06/2023	01/09/2023
Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret 20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45						

V045230601080061003 COMMUNE DE SAINT DENIS DE L'HOTEL	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Enfance et Jeunesse <i>Encadrement de l'accueil périscolaire, avant et après l'école, le mercredi après-midi et lors de la pause méridienne. Animation du Temps Périscolaire Supplémentaire (réforme des rythmes scolaires). Encadrement et Animation pendant les vacances scolaires Participer au projet du service</i> avec offre 0045230601080061 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601080061-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2				
	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	20/06/2023 01/09/2023
V045230601080088001 COMMUNE DE SAINT DENIS DE L'HOTEL	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Enfance et Jeunesse <i>Encadrement de l'accueil périscolaire, avant et après l'école, le mercredi après-midi et lors de la pause méridienne. Animation du Temps Périscolaire Supplémentaire (réforme des rythmes scolaires). Encadrement et Animation pendant les vacances scolaires Participer au projet du service</i> avec offre 0045230601080061 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601080061-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2				
	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste créé suite à un changement de temps de travail	09h54	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	20/06/2023 01/09/2023
V045230601080151001 COMMUNE D'OLIVET	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Enfance et Jeunesse <i>Encadrement de l'accueil périscolaire, avant et après l'école, le mercredi après-midi et lors de la pause méridienne. Animation du Temps Périscolaire Supplémentaire (réforme des rythmes scolaires). Encadrement et Animation pendant les vacances scolaires possible Participer au projet du service</i> avec offre 0045230601080088 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601080088-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2				
	Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe, Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	20h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	20/06/2023 01/09/2023
Professeur de formation musicale Action culturelle et animation <i>Mettre en oeuvre le projet d'établissement Développer et promouvoir la formation musicale au sein de l'établissement et du territoire Dispenser des cours de formation musicale aux élèves du conservatoire du cycle 1 au cycle 2 en lien avec le cursus éveil/initiation et concertation avec l'équipe enseignante au sein de l'établissement et notamment avec le professeur de chant choral et technique vocale Cours collectif Adaptabilité de l'enseignement et des répertoires en fonction des élèves et de leurs parcours Travail en équipe afin mener une réflexion permanente sur les liens à tisser entre formation musicale, formation instrumentale et pratique collective Accompagnement de l'élève&#8239;: conseil, orientation, lien avec les familles Concevoir et organiser une évaluation de l'élève, de progression et de son parcours dans le cadre de son projet personnel et en cohérence avec le projet d'établissement . Développer les projets, actions pédagogiques et de sensibilisation dans un cadre transversal au sein de l'établissement, mais aussi en coopération avec différents acteurs locaux Créer du lien entre la formation musicale et les différentes propositions culturelles du conservatoire et du territoire afin de participer à la mise en oeuvre du parcours du spectateur Développer les actions de diffusion et de création (notion de</i>					

	transversalité) Développer les démarches d'invention et d'improvisation Évaluation ; concevoir, appliquer et évaluer un dispositif pédagogique individuel et collectif mettant en oeuvre des indicateurs partagés de progression individuelle et collective. Participer et être force de propositions au sein des différentes instances de concertation Veiller à la mise à niveau de sa pratique artistique et pédagogique. ; avec offre O045230601080151 http://www.emploi-territoire.fr/details_offre/o045230601080151-professeur-formation-musicale/2				
V045230601080156001	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste créé suite à un changement de temps de travail	13h10	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	20/06/2023 01/09/2023
COMMUNE DE SAINT DENIS DE L'HOTEL	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Enfance et Jeunesse Encadrement de l'accueil périscolaire, avant et après l'école, le mercredi après-midi et lors de la pause méridienne. Animation du Temps Périscolaire Supplémentaire (réforme des rythmes scolaires). Encadrement et Animation pendant les vacances scolaires possible Participer au projet du service avec offre O045230601080156 http://www.emploi-territoire.fr/details_offre/o045230601080156-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2				
V045230601080180001	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste créé suite à un changement de temps de travail	04h47	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	20/06/2023 01/09/2023
COMMUNE DE SAINT DENIS DE L'HOTEL	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Enfance et Jeunesse Encadrement de l'accueil périscolaire, avant et après l'école, le mercredi après-midi et lors de la pause méridienne. Animation du Temps Périscolaire Supplémentaire (réforme des rythmes scolaires). Encadrement et Animation pendant les vacances scolaires possible Participer au projet du service avec offre O045230601080180 http://www.emploi-territoire.fr/details_offre/o045230601080180-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2				
V045230601080190001	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	04h59	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	20/06/2023 01/09/2023
COMMUNE DE SAINT DENIS DE L'HOTEL	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Enfance et Jeunesse Encadrement de l'accueil périscolaire, avant et après l'école, le mercredi après-midi et lors de la pause méridienne. Animation du Temps Périscolaire Supplémentaire (réforme des rythmes scolaires). Encadrement et Animation pendant les vacances scolaires possible Participer au projet du service avec offre O045230601080190 http://www.emploi-territoire.fr/details_offre/o045230601080190-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2				
V045230601080194001	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	04h59	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	20/06/2023 01/09/2023
COMMUNE DE SAINT DENIS DE L'HOTEL	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Enfance et Jeunesse Encadrement de l'accueil périscolaire, avant et après l'école, le mercredi après-midi et lors de la pause méridienne. Animation du Temps Périscolaire Supplémentaire (réforme des rythmes scolaires). Encadrement et Animation pendant les vacances scolaires possible Participer au projet du service avec offre O045230601080194 http://www.emploi-territoire.fr/details_offre/o045230601080194-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2				

Envoyé en préfecture le 27/06/2023
Reçu en préfecture le 27/06/2023
Publié le 27/06/2023
ID : 045-284500261-20230626-ARR2023_168-AR



au projet du service avec offre O045230601080194 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601080194-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2						
V045230601080198001	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste créé suite à un changement de temps de travail	18h20	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	20/06/2023	01/09/2023
COMMUNE DE SAINT DENIS DE L'HOTEL	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Enfance et Jeunesse <i>Encadrement de l'accueil périscolaire, avant et après l'école, le mercredi après-midi et lors de la pause méridienne. Animation du Temps Périscolaire Supplémentaire (réforme des rythmes scolaires). Encadrement et Animation pendant les vacances scolaires possible Participer au projet du service</i> avec offre O045230601080198 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601080198-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2					
V045230601080459001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	20/06/2023	01/07/2023
COMMUNE DE SARAN	Agent d'entretien polyvalent Entretien des locaux <i>Agent d'entretien polyvalent</i> sans offre					
V045230601080669001	Rédacteur, Rédacteur principal de 1ère classe, Rédacteur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	20/06/2023	01/07/2023
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Référent administratif de l'unité mineurs non accompagnés - 7337 H/F Pôle citoyenneté et cohésion sociale <i>Sous l'autorité du Responsable de l'Unité MNA, au sein de la Direction Petite Enfance, Enfance-Famille, la référente administrative est chargée de la gestion et du suivi des dossiers individuels et des actes administratifs liés aux prises en charge des mineurs non accompagnés et des jeunes majeurs.</i> sans offre					
V045230601081200001	Attaché, Attaché principal, Ingénieur, Ingénieur principal, Attaché hors classe, Ingénieur hors classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	20/06/2023	01/09/2023
CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	Directeur.rice adjoint.e de la Maison de Région Centre-Val de Loire du Loir-et-Cher Maison de la Région Centre-Val de Loire des Territoires du Loir-et-Cher <i>Directeur.rice adjoint.e de la Maison de Région Centre-Val de Loire des Territoires du Loir-et-Cher</i> avec offre O045230601081200 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601081200-directeur-rice-adjoint-e-maison-region-centre-val-loire-loir-cher/2					
V045230601081419001	Attaché, Attaché principal, Attaché hors classe	Nouveau projet	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-24 du code	20/06/2023	01/10/2023

Envoyé en préfecture le 27/06/2023
Reçu en préfecture le 27/06/2023
Publié le 01/09/2023
ID : 045-284500261-20230626-ARR2023_168-AR



CONSEIL REGIONAL CENTRE VAL DE LOIRE	général de la fonction publique		Chargé.e de formation- contrat de projet ITEEnéraire (3 ans) (H/F) Direction Organisation, Métiers et Compétences - Contribuer aux différentes étapes du projet ITEEnéraire (de la conception à la mise en oeuvre, au suivi et à l'évaluation) - Participer à la conception pédagogique en partenariat avec le chef de file (CNFPT) et l'ADEME - Assurer et suivre le déploiement de l'expérimentation du parcours - Suivre la contractualisation du projet - Contribuer à la valorisation du projet ITEEnéraire avec offre O045230601081419 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601081419-charge-e-formation-contrat-projet-iteeneraire-3-ans-h-f/2		général de la fonction publique	
	Attaché	Poste vacant suite à une promotion interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	21/06/2023	01/07/2023
V045230601081660001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Conseiller Emploi Mobilité Direction des Relations Humaines <i>Au sein du service Emploi-mobilité, formation et dialogue de gestion et sous l'autorité du Responsable de service, le conseiller emploi / mobilité accompagne les directions sur les différentes phases d'un recrutement, les souhaits d'évolution professionnelle des agents et la mobilité interne. Il travaille en transversalité avec les autres services de la Direction des Relations Humaines : Rémunération, Carrière, gestion du temps, GPEC, Formation, Prévention des risques.... dans un souci de professionnalisation de la fonction RH. Il doit veiller à intégrer les fortes évolutions conjoncturelles. Il assure un rôle d'interface entre les unités du service et plus largement de la direction des relations humaines. A ce titre il développe les outils et canaux de communication permettant de diffuser les informations et faciliter les actions de chacun. Dans le cadre d'une approche globale et transversale, il veille à apporter des réponses précises et opérantes aux agents souhaitant être accompagnés dans la mise en oeuvre de leur parcours professionnel ou en situation de reclassement. Pour cela, il conseille, oriente les agents, les prépare à de nouveaux projets, et les guide dans la mise en oeuvre.</i> sans offre					
V045230601081918001 SMIRTOM DE LA REGION DE MONTARGIS	Adjoint technique	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	à pourvoir par voie statutaire	21/06/2023	04/07/2023
V045230601082083001 COMMUNE DE SAINT JEAN DE BRAYE	Agent de déchèterie (h/f) Déchèterie Agent de déchèterie sans offre Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	28h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/06/2023	01/09/2023
	Référent de restauration à temps non complet 80 % F/H Service restauration scolaire VILLE DE SAINT JEAN DE BRAYE (Loiret) 21 983habitants Membre d'Orléans Métropole Recrute par voie statutaire dans le cadre d'emplois des adjoints techniques (catégorie C) UN RÉFÉRENT DE RESTAURATION H/F à temps non complet 80 % au sein d'un service restauration du pôle éducation famille avec offre O045230601082083 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601082083-referent-restauration-a-temps-non-complet-f-h/2					
V045230601082143001	Auxiliaire de puériculture de	Poste vacant suite à	35h00	ouvert aux contractuels	23/06/2023	28/08/2023
Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret 20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45						

CCAS DE SAINT JEAN DE LA RUELLE	classe supérieure, Auxiliaire de puériculture de classe normale, Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	une mutation vers autre collectivité	Art. L332-14 du code général de la fonction publique		
	Auxiliaire de puériculture H/F pole petite enfance et famille <i>Vous serez en charge : * du relais de la fonction éducative parentale et accompagner à la séparation, en équipe dans le respect du projet éducatif, * d'assurer un rôle de maternage dans le respect des compétences et de l'autonomie de l'enfant, * d'accompagner quotidiennement l'enfant et ses parents, * de travailler en équipe sur les besoins des enfants et de leurs familles afin de réfléchir au meilleur accompagnement.</i> avec offre O045230601082143 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601082143-auxiliaire-puericulture-h-f/2				
V045230601082221001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	Poste vacant suite à une fin de détachement	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	21/06/2023 01/09/2023
	Travailleur social - Prévention - MONTARGIS (8221) H/F Pôle citoyenneté et cohésion sociale <i>Sous l'autorité hiérarchique du Responsable de l'équipe pluridisciplinaire, le travailleur social procède à une analyse globale et multi-référentielle de la situation des personnes, familles ou groupe et élabore un diagnostic social et un plan d'intervention contractualisé avec la participation des intéressés. Aussi, il intervient au sein d'une équipe pluridisciplinaire dans le champ de l'Enfance Famille qui regroupe deux missions : prévention et protection, à ce titre il devra : - Conduire une intervention sociale individuelle d'aide à la personne afin de lui permettre de retrouver ou développer son autonomie de vie - Contribuer aux actions de prévention, d'expertise et au développement social sur le territoire de l'équipe pluridisciplinaire - Assumer la mission de référent de parcours en coordonnant l'ensemble des interventions sociales autour de la personne, en accord avec cette dernière</i> avec offre O045230601082221 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601082221-travailleur-social-prevention-montargis-8221-h-f/2				
V045230601082260001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	21/06/2023 15/08/2023
	Travailleur social - Protection - JARGEAU (7713) H/F Pôle citoyenneté et cohésion sociale <i>Sous l'autorité hiérarchique du Responsable de l'équipe pluridisciplinaire, le travailleur social procède à une analyse globale et multi-référentielle de la situation des personnes, familles ou groupe et élabore un diagnostic social et un plan d'intervention contractualisé avec la participation des intéressés. Aussi, il intervient au sein d'une équipe pluridisciplinaire dans le champ de l'Enfance Famille qui regroupe deux missions : prévention et protection. Les postes à pourvoir concernent le champ de la protection.</i> avec offre O045230601082260 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601082260-travailleur-social-protection-jargeau-7713-h-f/2				
V045230601082296001	Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 2ème classe,	Poste vacant suite à une disponibilité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du	21/06/2023 22/07/2023

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Adjoint adm. principal de 1ère classe			code général de la fonction publique		
	Assistant administratif en Equipe Pluridisciplinaire - MEUNG-SUR-LOIRE (8035) H/F Pôle citoyenneté et cohésion sociale <i>Placé sous l'autorité du Responsable d'une équipe pluridisciplinaire de l'Agence départementale de la Solidarité, il est au sein de l'équipe le référent et le garant administratif du dossier social unique de l'utilisateur.</i>					
	Adjoint administratif, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	21/06/2023	01/07/2023
V045230601082328001	Assistant administratif Equipe Accueil Inconditionnel - GIEN (10910) H/F Pôle citoyenneté et cohésion sociale <i>Placé sous l'autorité du Responsable de l'équipe Accueil Inconditionnel de l'Agence départementale des Solidarités, l'assistant administratif assure le premier accueil social de l'utilisateur afin d'apporter une réponse adaptée aux demandes des personnes qu'il s'agisse de la délivrance d'une information immédiate, de l'ouverture de droits et/ou d'une orientation adaptée et/ou d'un accompagnement social ou professionnel le cas échéant. Pour réaliser sa mission, il agit en complémentarité des compétences du travailleur social de son équipe. Il est rattaché à une agence départementale des solidarités mais intervient et assure des permanences sur l'ensemble du territoire de l'ADS Montargis Gien (territoire de Gien)</i> avec offre O045230601082328 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601082328-assistant-administratif-equipe-accueil-inconditionnel-gien-10910-h-f/2					
V045230601082347001 COMMUNE DE CHALETTE SUR LOING	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	12h50	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/06/2023	18/07/2023
	Agent d'entretien ENTRETIEN ET RESTAURATION SCOLAIRE <i>Agent d'entretien</i> sans offre					
	Rédacteur, Rédacteur principal de 2ème classe, Rédacteur principal de 1ère classe, Adjoint administratif, Adjoint adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	21/06/2023	01/07/2023
V045230601082360001	Chargé d'insertion - MONTARTIS (8456) H/F Pôle citoyenneté et cohésion sociale <i>Sous l'autorité hiérarchique du Responsable de l'équipe d'accueil inconditionnel de l'ADS, il oriente les bénéficiaires du RSA vers un référent principal (social ou professionnel). Il veille à la cohérence du parcours d'insertion des bénéficiaires du RSA en lien avec les référents partenaires.</i> sans offre					
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Adjoint administratif, Adjoint	Poste vacant suite à	35h00	ouvert aux contractuels	21/06/2023	01/09/2023
	Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret 20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45					

Envoyé en préfecture le 27/06/2023
Reçu en préfecture le 27/06/2023
Publié le 27/06/2023
ID : 045-284500261-20230626-ARR2023_168-AR



CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	adm. principal de 2ème classe, Adjoint adm. principal de 1ère classe	une mobilité interne au sein de la collectivité	Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	
	Assistant administratif - MEUNG-SUR-LOIRE (8023) H/F Pôle citoyeneté et cohésion sociale Sous l'autorité hiérarchique du Responsable de l'Accueil individuel du jeune enfant (AIJE), L'assistant administratif assure la gestion des dossiers d'agrément d'assistants maternels. Il contribue : - au suivi et à la gestion des dossiers des assistants maternels ; - A l'accueil des candidats à l'agrément, des assistants maternels et des parents/employeurs ; - Co-anime les réunions d'informations préalables à l'agrément d'assistant maternel ; - Travaille en partenariat avec les animatrices des relais petite enfance, les directrices de crèches familiales sous la coordination de la Responsable de l'AIJE. avec offre O045230601082389 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601082389-assistant-administratif-meung-sur-loire-8023-h-f/2			
V045230601082405001 COMMUNE DE MONTARGIS	Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique
	Mécanicien Services techniques ATTRIBUTIONS ET FONCTIONS : * Entretien et réparation des véhicules et du matériel mécanique du service Espaces Verts * Fonctionnement de la Fourrière : Enlèvement et restitution des véhicules * Gestion des carburants * Gestion des remises et des retours des prêts de minibus. SAVOIR-FAIRE * Entretenir et maintenir en état les véhicules et engins, mettre à jour les carnets des véhicules * Assurer le service des carburants à la pompe * Savoir diagnostiquer les pannes ou travaux de carrosserie * Intervenir sur la fourrière municipale (véhicules) * Gérer les prêts de véhicules (minibus, VL, PL) CONNAISSANCES * En mécanique * Connaissance de la réglementation applicable en matière de fourrière QUALITÉS ET APTITUDES * Sens de l'organisation, aptitude à détecter rapidement les pannes et rapidité à intervenir pour les réparations * Disponibilité SPECIFICITES DU POSTE : * Assurer l'astreinte fourrière avec offre O045230601082405 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601082405-mecanicien/2			
V045230601082733001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Assistant socio-éducatif, Assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique
	Travailleur social - Accompagnement social - ORLEANS (10948) H/F Pôle citoyeneté et cohésion sociale Sous l'autorité hiérarchique du Responsable de l'équipe pluridisciplinaire, le travailleur social procède à une analyse globale et multi-référentielle de la situation des personnes, familles ou groupe et élabore un diagnostic social et un plan d'intervention contractualisé à participation des intéressés. Aussi, dans le cadre de ses fonctions, le travailleur social aura également comme missions de : - Conduire une intervention sociale individuelle d'aide à la personne afin de lui permettre de retrouver ou développer son autonomie de vie - Collaborer aux actions de prévention, d'expertise et au développement social sur le territoire de l'équipe pluridisciplinaire - Assumer la mission de référent de parcours en coordonnant l'ensemble des interventions sociales autour de la personne, en accord avec cette dernière avec offre O045230601082733 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601082733-travailleur-social-accompagnement-social-10948-h-f/2			
V045230601082761001	Technicien, Technicien principal de 2ème classe, Technicien	Poste vacant suite à une mobilité interne	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du

CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	principal de 1ère classe	au sein de la collectivité		code général de la fonction publique	
	Technicien Sécurité et Maintenance réglementaire (6569) H/F Pôle aménagement durable <i>La Direction des bâtiments, canaux et environnement, a pour mission de proposer et mettre en oeuvre la stratégie bâtiminaire et immobilière du Département afin de disposer de biens adaptés et performants. Le patrimoine bâti géré par la Direction compte plus de 300 bâtiments pour une surface couverte de plus de 700 000 m². Au sein de la Direction, le service vie des bâtiments est en charge de maintenir et d'adapter le patrimoine existant aux besoins des usagers et de s'assurer du respect des réglementations. La mission exploitation des bâtiments oriente et déploie le plan Vigipirate défini par les autorités compétentes, planifie les contrôles réglementaires périodiques et lève leurs observations. Le Technicien Sécurité et Maintenance réglementaire est en charge d'assurer le suivi des actions de maintenance préventive sur le patrimoine bâti du Département. Il accomplit ses missions dans un esprit de : - Coopération. Il travaille en bonne intelligence avec les partenaires, internes et externes. Il favorise la circulation de l'information entre les services. - Performance technico-économique. Grâce à ses retours d'expérience, il optimise les projets en termes de performances technico-économique et en coût global. - Culture du résultat. Il se souvient de la finalité de sa mission : maintenir le patrimoine qui lui est confié en état de fonctionnement, pour la sécurité des usagers, et en réduisant les coûts inhérents à des équipements défectueux. Missions avec offre O045230601082761 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601082761-technicien-securite-maintenance-reglementaire-6569-h-f/2</i>				
V045230601082796001	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique principal de 1ère classe	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	21/06/2023 17/07/2023
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Agent d'exploitation des routes - Centre de travaux d'Artenay (6825) H/F Pôle aménagement durable <i>La Direction des infrastructures (DI) a pour mission de proposer et mettre en oeuvre les programmes de fluidité du trafic routier, sécurité routière, qualité du patrimoine routier et entretien/exploitation du réseau routier. Au sein de cette direction, 4 agences territoriales, elles-mêmes divisées en centres de travaux ont pour missions principales l'exploitation et l'entretien du réseau ainsi que la gestion du domaine public routier. L'agent d'exploitation est chargé de réaliser les travaux relatifs à l'entretien et l'exploitation du réseau routier départemental. Il assure ses missions en veillant à la qualité du service, à la sécurité des usagers ainsi qu'à la sienne. avec offre O045230601082796 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601082796-agent-exploitation-routes-centre-travaux-artenay-6825-h-f/2</i>				
V045230601082976001	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	26h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/06/2023 01/09/2023
COMMUNE DE CLERY SAINT ANDRE	Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>Animateur sans offre</i>				
V045230601083013001	Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/06/2023 01/09/2023
COMMUNE DE MARDIE	Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret 20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45				

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

27/06/2023

Berger
Levrault

ID : 045-284500261-20230626-ARR2023_168-AR

Coordinateur enfance jeunesse Pôle enfance jeunesse

Un Coordinateur enfance jeunesse (H/F) 37h/Semaine Poste permanent à pourvoir dès le 1er septembre 2023 Dans le cadre d'une mutation externe, la commune de Mardié recrute un coordinateur enfance jeunesse par voie statutaire ou à défaut contractuelle. Missions générales du poste : * Le Coordinateur Enfance/Jeunesse oeuvre à la définition d'un projet éducatif global en direction de la jeunesse. Il coordonne l'accueil collectif des mineurs et les actions prévues dans le contrat enfance jeunesse. Activités et tâches * Encadrer, fédérer, dynamiser et accompagner les responsables des structures des quatre services placés sous sa responsabilité (21 postes permanents + vacataires sur les périodes des vacances scolaires), * Mise en oeuvre des moyens et ressources nécessaires pour développer et faire émerger les projets et activités de loisirs, culturels, sociaux et éducatifs en direction de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, en collaboration avec les composantes associatives locales concernées par l'action. * Élaboration des contrats et conventions liés à l'enfance jeunesse * Participation à l'élaboration, au suivi et à l'exécution des marches publics, liés à l'enfance jeunesse * Promouvoir l'accueil collectif des mineurs : définir une stratégie de communication et assurer sa mise en oeuvre. * Assistance et conseil technique aux élus municipaux. * Animation et développement des partenariats (partenaires institutionnels et associatifs). * Consolidation d'une dynamique locale de partenariats et d'animation en associant l'ensemble des publics jeunes, la communauté éducative et les acteurs locaux et institutionnels. * Élaborer et suivre le budget du service enfance jeunesse * Mettre en oeuvre les actions prévues dans le CEJ (contrat enfance jeunesse), notamment autour de la mise en oeuvre des politiques de l'enfance de la jeunesse et de l'éducation. * Animer, coordonner et suivre les projets du Conseil Municipal Jeunes (CMJ) en lien avec l'élu référent * Évaluer les demandes et les attentes des familles et les qualifier en besoins * Coordonner l'élaboration des projets pédagogiques * Participer au recrutement des équipes pédagogiques (Responsables, animateurs,...) * Participer à l'accompagnement et à la professionnalisation de ses équipes * Accueillir et informer les publics Profil : * Formation du domaine de l'animation, de la jeunesse ou du social (DUT, BPJEPS ou à défaut BAFD), * Connaissance de l'environnement institutionnel, des collectivités territoriales et de la fonction publique territoriale. * Maîtrise de l'expression écrite et orale (grammaire, orthographe, syntaxe, vocabulaire professionnel) * Connaissance des enjeux actuels des politiques en matière de jeunesse et d'éducation populaire. * Maîtrise de la réglementation dans le domaine de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse et de la restauration collective. * Maîtrise des outils informatiques et bureautiques * Maîtrise des techniques de recherches documentaires * Savoir s'organiser et gérer les priorités * Savoir prendre des notes * Savoir s'adapter à différents interlocuteurs * Savoir manager une équipe * Polyvalence Contraintes et risques particuliers associé au poste : * Travail en bureau avec déplacements fréquents sur la commune Conditions de recrutement : * Rémunération : Statutaire + régime indemnitaire (IFSE) + participation employeur santé et prévoyance + CNAS * Durée hebdomadaire du travail : soit 37 h avec 11 ARTT, sur 4.5 jours/semaine. * Poste à pourvoir à compter du 1er septembre 2023 pour permettre un tuitage de plusieurs jours avec le coordinateur actuel. Les personnes intéressées doivent adresser leur candidature (lettre + CV + copie des diplômes) : A Madame le Maire Hôtel de Ville - 105, rue Maurice Robillard - 45430 Mardié Ou par courriel : assistante.direction@ville-mardie.fr Renseignements techniques auprès de : Mme Soizic LEBRETON JUBIN, Directrice Générale des Services : 02.38.46.69.66 avec offre O045230601083013 http://www.em.loi-territorial.fr/details_offre/O045230601083013-coordonateur-enfance-jeunesse/2

V045230601083053001 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PITHIVERAIS-GATINAIS	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	26h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	21/06/2023	03/07/2023
	Agent d'entretien Polyvalent GESTION DES SITES BANSARD Léo					

	sans offre	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	23h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/06/2023	22/08/2023
V045230601083055001	Adjoint technique					
COMMUNE DE CLERY SAINT ANDRE	agent polyvalent des écoles Agent polyvalent des écoles					
	sans offre	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	16h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	21/06/2023	31/08/2023
V045230601083093001	Adjoint technique					
COMMUNE DE CLERY SAINT ANDRE	Agent polyvalent des écoles Agent polyvalent des écoles					
	sans offre	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	17h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	21/06/2023	01/09/2023
V045230601083162001	Adjoint technique principal de 2ème classe					
COMMUNE DE MONTARGIS	Surveillant de cantine + Temps périscolaires ENFANCE SURVEILLANCE DE CANTINE+ TEMPS PERISCOLAIRES					
		avec offre O045230601083162 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601083162-surveillant-cantine-temps-periscolaires/2				
V045230601083165001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	17h30	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	21/06/2023	01/09/2023
COMMUNE DE CLERY SAINT ANDRE	Agent polyvalent des écoles Agent polyvalent des écoles					
	sans offre	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	18h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/06/2023	01/09/2023
V045230601083177001	Adjoint technique					
COMMUNE DE CLERY SAINT ANDRE	Agent polyvalent des écoles Agent polyvalent des écoles					
	sans offre	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	34h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/06/2023	04/09/2023
V045230601083223001	Adjoint d'animation					

COMMUNE DE PANNES		sur emploi permanent	général de la fonction publique	
Animateur enfance - jeunesse (h/f) enfance Missions confiées: Accueillir des enfants des classes maternelles et/ou élémentaires ; Proposer, concevoir, mettre en oeuvre et encadrer des activités d'animation éducative en lien avec le projet éducatif territorial de la ville ; Encadrement et animation de groupes ; Aider et surveiller les enfants pendant la pause méridienne ; Animer des activités périscolaires ; Appliquer et contrôler les règles de sécurité pendant les activités et les déplacements avec les enfants. formation souhaitée: - CAP petite enfance - BAFA complet savoir faire et savoir être demandés: - Savoir travailler en autonomie et en équipe ; - Qualités relationnelles que ce soit avec l'équipe d'animation, les enfants ou les parents ; - Créativité, esprit d'initiative, sens des responsabilités, dynamisme et disponibilité Rémunération statutaire - Poste à 30h du lundi au vendredi (annualisation du temps de travail) - CDD de 12 mois à pourvoir au 04/09/2023 sans offre				
V045230601083260001	Rédacteur	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique
COMMUNE D'INGRE	Responsable du service urbanisme Aménagement et Développement du Territoire Responsable du service urbanisme sans offre			
V045230601083271001	Adjoint technique	Poste créé suite à un changement de temps de travail	15h00	à pourvoir par voie statutaire
COMMUNE DE CLERY SAINT ANDRE	Agent polyvalent des écoles Agent polyvalent des écoles sans offre			
V045230601083289001	Technicien principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique
COMMUNE D'INGRE	Adjoint au Directeur des Services Techniques DATPDD Adjoint au Directeur des Services Techniques sans offre			
V045230601083309001	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	30h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique
COMMUNE DE PANNES	Animateur enfance - jeunesse (h/f) enfance MISSIONS CONFIEES: Accueillir des enfants des classes maternelles et/ou élémentaires ; Proposer, concevoir, mettre en oeuvre et encadrer des activités d'animation éducative en lien avec le projet éducatif territorial de la ville ; Encadrement et animation de groupes			

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le 23/06/2023

ID : 045-284500261-20230626-ARR

Aider et surveiller les enfants pendant la pause méridienne Animer des activités périscolaires ; Appliquer et contrôler les règles de sécurité pendant les activités et les déplacements avec les enfants. FORMATION SOUHAITÉE: - CAP petite enfance - BAFA complet SAVOIR FAIRE ET SAVOIR ÊTRE DEMANDES: - Savoir travailler en autonomie et en équipe ; - Qualités relationnelles que ce soit avec l'équipe d'animation, les enfants ou les parents - Créativité, esprit d'initiative, sens des responsabilités, dynamisme et disponibilité Rémunération statutaire - Poste à 30h du lundi au vendredi (annualisation du temps de travail) - CDD de 12 mois à pourvoir au 04/09/2023 avec offre O045230601083309 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601083309-animateur-enfance-jeunesse-h-f/2						
V045230601083540001 COMMUNE DE PANNES	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	25h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	21/06/2023	29/08/2023
	agent d'entretien et restauration scolaire entretien Maintenance et hygiène des locaux et matériels scolaire Maintenance et hygiène des locaux hors écoles (mairie, équipement sportif, salle polyvalente) Assistance à la production de préparations culinaires, distribution et service des repas Accompagnement des convives pendant le temps du repas Surveillance de la cour d'école pendant la pause méridienne Les savoirs : - Techniques d'entretien des matériels et des locaux - Règles de sécurité liées aux techniques d'entretien - Bonnes pratiques de manutention - Techniques de service en salle selon les types de services (à table, self-service) et selon le public accueilli - Conditions de remise des repas au consommateur - Techniques d'animation, d'encadrement de la pause méridienne - Gestes de premiers secours Les savoir-faire : - Appliquer les procédures d'entretien précisées dans le plan de nettoyage et de désinfection - Respecter les règles d'hygiène et de sécurité - Maintenir et/ou remettre en température les préparations culinaires à l'avance - Adopter une attitude d'accompagnement auprès des convives pendant le temps du repas - Connaître les gestes de première urgence - Appliquer les consignes du projet d'accueil individualisé - Dialoguer avec les jeunes (individuellement, collectivement) - Surveiller la sécurité et l'hygiène des enfants - Transmettre des informations - Gérer les conflits entre les enfants - Repérer et signaler les enfants en détresse Les savoir être : - S'organiser en fonction des consignes données par le responsable de service - Prise d'initiative en cas d'intervention urgente Contraintes liées au poste de travail - Station debout prolongée, manutention de charges - Respect des règles d'hygiène et port d'équipements appropriés - Horaires liés au service - Rythme soutenu lors du moment des repas - Travailler en équipe - Respect des normes portant sur les activités, les matériels et les produits - Discretion professionnelle - Disponibilité annualisation du temps de travail avec offre O045230601083540 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601083540-agent-entretien-restauration-scolaire/2					
	Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	17h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	21/06/2023	01/09/2023
V045230601083683001 COMMUNE DE MONTARGIS	Surveillant de cantine + Temps périscolaires ENFANCE SURVEILLANCE DE CANTINE+ TEMPS PERISCOLAIRES avec offre O045230601083683 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601083683-surveillant-cantine-temps-periscolaires					
V045230601083871001 COMMUNE DE CHALETTE SUR LOING	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	01/08/2023
Agent d'entretien ENTRETIEN ET RESTAURATION SCOLAIRE						
Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret 20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45						

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230626-ARR2023_168-AR

Berser

Levrault

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230626-ARR2023_168-AR



Agent d'entretien sans offre		Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent		24h50	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	03/08/2023
V045230601083882001	Adjoint technique	AGENT AUPRES DES ENFANTS MULTI ACCUEIL					
COMMUNE DE CHALETTE SUR LOING		AGENT AUPRES DES ENFANTS MULTI ACCUEIL					
Agent d'entretien sans offre		Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent		35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/06/2023	01/08/2023
V045230601084436001	Adjoint administratif , Adjoint adm. principal de 1ère classe, Adjoint adm. principal de 2ème classe	AGENT AUPRES DES ENFANTS MULTI ACCUEIL					
COMMUNE DE MONTARGIS		AGENT AUPRES DES ENFANTS MULTI ACCUEIL					
Agent d'entretien sans offre		Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent		35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/06/2023	28/08/2023
V045230601084494001	Adjoint technique principal de 2ème classe	AGENT AUPRES DES ENFANTS MULTI ACCUEIL					
COMMUNE DE MONTARGIS		AGENT AUPRES DES ENFANTS MULTI ACCUEIL					

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le 27/06/2023

ID : 045-284500261-20230626-ARR2023_168-AR

Berger
Levrault

Missions principales Observation et exploitation des images et informations de la vidéoprotection Activités/tâches relatives au poste - Repérer sur écran des événements significatifs - Piloter à distance les caméras du CSU (80 Caméras) - Analyser l'information et la relayer vers les services compétents - Liaison radio des équipes de terrain - Rechercher des informations à partir d'images enregistrées - Extraction sur réquisition des enregistrements vidéo - Veiller à la conservation et à destruction des images conformément aux règlements et procédures en vigueur - Gérer la traçabilité et l'archivage des images - Rédiger des documents de synthèse (main courante, rapports, etc...) - Signaler les pannes auprès des interlocuteurs compétents et en faire état au Directeur de la Sécurité Urbaine - Maintenance fonctionnelle et organisationnelle du service - Compte rendu au Directeur de Sécurité Urbaine - Gestion téléphonique de la Police Municipale, Fourrière (Enlèvement et Restitution) - Gestion Interphone du S.A.S d'accueil - Gestion des différentes alarmes reliées au CSU - Gestion des registres (Main courante, Visite du centre de vidéo, Fourrière, Recherches vidéo) - Vidéo verbalisation aux règles de stationnement - Coopération avec les officiers de Police judiciaire pour la poursuite de leurs enquêtes. - Coopération avec les autres services de la Mairie (CTM - dégradation, encombrants...) Savoirs - Avoir connaissance de la réglementation sur la vidéoprotection - Vérifier les masques et champs de vision et signaler en cas de problème - Avoir une bonne capacité d'analyse et d'interprétation des images - Connaître les règles de déontologie - Maîtriser le matériel et logiciel de vidéoprotection - Avoir de bonnes bases en informatique - Avoir connaissance des techniques rédactionnelles de base - Maîtriser la communication (radio et téléphone) - Connaître les dispositifs de secours (police, pompiers et autres ...) Savoir faire - Décrypter les situations, identifier ou repérer des comportements suspects - Utiliser et manier le matériel technique - Rédiger une main courante - Faire état des incidents survenus et donner l'alerte - Vidéo-verbaliser au stationnement - Faire preuve de discrétion - Faire preuve de discrétion - Respect des procédures et règles de confidentialité - Respect envers sa hiérarchie - Se montrer réactif face aux situations d'urgence - Maîtrise Travail en équipe Travail seul ponctuellement Travail isolé Travail le samedi

avec offre O045230601084436 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601084436-operateur-video-protection/2

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret

20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45

En cohérence avec le projet éducatif et social du service Petite enfance de la Ville de Montargis et sous l'autorité de la directrice, l'auxiliaire de puériculture participe à l'élaboration et à l'application du projet d'établissement. Elle répond aux besoins fondamentaux de l'enfant, favorise son développement moteur, affectif et relationnel de façon individuelle et collective en lien avec les familles et l'équipe pluridisciplinaire.

avec offre 0045230601084494 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/0045230601084494-agent-auxiliaire-enfants/2

V045230601084695001	Adjoint d'animation, Animateur, animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	28/08/2023
COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) animateurs sans offre					
V045230601084695002	Adjoint d'animation, Animateur, animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	28/08/2023
COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) animateurs sans offre					
V045230601084695003	Adjoint d'animation, Animateur, animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	28/08/2023
COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) animateurs sans offre					
V045230601084695004	Adjoint d'animation, Animateur, animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	28/08/2023
COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) animateurs sans offre					
V045230601084695005	Adjoint d'animation, Animateur, animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	28/08/2023
COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) animateurs sans offre					

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230626-ARR2023_168-AR



[illegible]

COMMUNE D'ORLEANS	Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	une fin de contrat sur emploi permanent	Art. L332-14 du code général de la fonction publique	
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>animateurs</i> sans offre			
V045230601084695012 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	28/08/2023
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>animateurs</i> sans offre			
V045230601084695013 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	28/08/2023
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>animateurs</i> sans offre			
V045230601084695014 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	28/08/2023
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>animateurs</i> sans offre			
V045230601084695015 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	28/08/2023
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>animateurs</i> sans offre			
V045230601084695016 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	28/08/2023
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>animateurs</i> sans offre			



V045230601084695017 COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) animateurs sans offre					ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	28/08/2023
	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00					
V045230601084695018 COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) animateurs sans offre					ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	28/08/2023
	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00					
V045230601084695019 COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) animateurs sans offre					ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	28/08/2023
	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00					
V045230601084695020 COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) animateurs sans offre					ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	28/08/2023
	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00					
V045230601084695021 COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) animateurs sans offre					ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	28/08/2023
	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00					

V045230601084695022	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	28/08/2023
COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) animateurs sans offre					
V045230601084695023	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	28/08/2023
COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) animateurs sans offre					
V045230601084695024	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	28/08/2023
COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) animateurs sans offre					
V045230601084695025	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	28/08/2023
COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) animateurs sans offre					
V045230601084695026	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	28/08/2023
COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) animateurs sans offre					
V045230601084695027	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	28/08/2023
COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) animateurs sans offre					

	2ème classe	permanent	publique	
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>animateurs</i> sans offre			
V045230601084695028	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique 28/08/2023
COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>animateurs</i> sans offre			
V045230601084695029	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique 22/06/2023
COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>animateurs</i> sans offre			
V045230601084695030	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique 28/08/2023
COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>animateurs</i> sans offre			
V045230601084695031	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique 22/06/2023
COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>animateurs</i> sans offre			
V045230601084695032	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique 28/08/2023
COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>animateurs</i> sans offre			



	sans offre									
V045230601084695033	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe		Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	28/08/2023			
COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) animateurs sans offre									
V045230601084695034	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe		Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	28/08/2023			
COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) animateurs sans offre									
V045230601084695035	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe		Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	28/08/2023			
COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) animateurs sans offre									
V045230601084695036	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe		Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	28/08/2023			
COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) animateurs sans offre									
V045230601084695037	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe		Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	28/08/2023			
COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) animateurs sans offre									
V045230601084695038	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe		Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	28/08/2023			

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le 28/08/2023

ID : 045-284500261-20230626-ARR



COMMUNE D'ORLEANS	classe, Animateur principal de 2ème classe		sur emploi permanent		général de la fonction publique	
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>animateurs sans offre</i>					
V045230601084695039	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe		Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	28/08/2023
COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>animateurs sans offre</i>					
V045230601084695040	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe		Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	28/08/2023
COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>animateurs sans offre</i>					
V045230601084695041	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe		Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	28/08/2023
COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>animateurs sans offre</i>					
V045230601084695042	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe		Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	28/08/2023
COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>animateurs sans offre</i>					
V045230601084695043	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe		Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	28/08/2023
COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>animateurs sans offre</i>					



[illegible]

COMMUNE D'ORLEANS	Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	une fin de contrat sur emploi permanent	Art. L332-14 du code général de la fonction publique		
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>animateurs</i> sans offre				
V045230601084695050 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	35h00	22/06/2023
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>animateurs</i> sans offre				28/08/2023
V045230601084695051 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	35h00	22/06/2023
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>animateurs</i> sans offre				28/08/2023
V045230601084695052 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	35h00	22/06/2023
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>animateurs</i> sans offre				28/08/2023
V045230601084695053 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	35h00	22/06/2023
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>animateurs</i> sans offre				28/08/2023
V045230601084695054 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	35h00	22/06/2023
	Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>animateurs</i> sans offre				28/08/2023

Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>animateurs sans offre</i>						
V045230601084695055	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe animateurs sans offre	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	28/08/2023
COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>animateurs sans offre</i>					
V045230601084695056	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe animateurs sans offre	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	28/08/2023
COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>animateurs sans offre</i>					
V045230601084695057	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe animateurs sans offre	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	28/08/2023
COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>animateurs sans offre</i>					
V045230601084695058	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe animateurs sans offre	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	28/08/2023
COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>animateurs sans offre</i>					
V045230601084695059	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe animateurs sans offre	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	28/08/2023
COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) <i>animateurs sans offre</i>					

V045230601084695060	Adjoint d'animation, Animateur, Animateur principal de 1ère classe, Animateur principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	28/08/2023
COMMUNE D'ORLEANS	Animateur enfance - jeunesse (h/f) animateurs sans offre					
V045230601084842001	Adjoint d'animation	Poste créé suite à un changement de temps de travail	32h00	à pourvoir par voie statutaire	22/06/2023	01/09/2023
COMMUNE DE CLERY SAINT ANDRE	Animateur enfance - jeunesse (h/f) Adjoint d'animation sans offre					
V045230601084973001	Adjoint d'animation	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	à pourvoir par voie statutaire	22/06/2023	01/09/2023
COMMUNE D'ORLEANS	Référent relais Référent relais sans offre					
V045230601085006001	Rédacteur	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/06/2023	20/08/2023
COMMUNE D'ORLEANS	COORDONNATEUR ADMINISTRATIF COORDONNATEUR ADMINISTRATIF sans offre					
V045230601085042001	Adjoint technique	Poste vacant temporairement suite à autres congés (congé ordinaire, congé maternité, CITIS...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-13 du code général de la fonction publique	22/06/2023	01/09/2023
COMMUNE DE MARCILLY EN VILLETTE	Agent d'entretien des espaces verts (h/f) Voirie - Espaces verts Tontes-Tailles arbres Entretien chemins, trottoirs, terrains football, désherbage Création, plantation et entretien massifs Entretien matériels Mise en place matériels pour fêtes associatives et municipales avec offre O045230601085042 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601085042-a-gent-entretien-es-paces-verts-h-f/2					
V045230601085066001	Adjoint administratif	Poste créé suite à un nouveau besoin	28h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/06/2023	01/08/2023
COMMUNE DE MONTARGIS						

Envoyé en préfecture le 27/06/2023
Reçu en préfecture le 27/06/2023
Publié le 27/06/2023
ID : 045-284500261-20230626-ARR2023_168-AR



					publique				
	Agent administratif Jeunesse et Sport <i>Accueil téléphonique et physique Renseignement du public Rédaction de courriers Traitement des demandes de mini-bus sans offre</i>								
V045230601085072001	Educateur des APS	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/06/2023	30/08/2023			
COMMUNE D'ORLEANS	MAITRE NAGEUR SAUVETEUR <i>MAITRE NAGEUR SAUVETEUR sans offre</i>								
V045230601085117001	Ingénieur	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/06/2023	31/08/2023			
MÉTROPOLE D'ORLÉANS	CHARGE DE PROJET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS <i>CHARGE DE PROJET GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS sans offre</i>								
V045230601085132001	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	28/08/2023			
COMMUNE D'ORLEANS	Référents relais <i>référents relais sans offre</i>								
V045230601085132002	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	28/08/2023			
COMMUNE D'ORLEANS	Référents relais <i>référents relais sans offre</i>								
V045230601085132003	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	28/08/2023			
COMMUNE D'ORLEANS	Référents relais <i>référents relais</i>								

	sans offre																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																							
--	------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--



V045230601085192002 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Agent de maîtrise principal AGENT D'ENTRETIEN <i>Agent d'entretien</i> sans offre	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	24/07/2023
V045230601085192003 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Agent de maîtrise principal AGENT D'ENTRETIEN <i>Agent d'entretien</i> sans offre	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	24/07/2023
V045230601085192004 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Agent de maîtrise principal AGENT D'ENTRETIEN <i>Agent d'entretien</i> sans offre	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	24/07/2023
V045230601085192005 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Agent de maîtrise principal AGENT D'ENTRETIEN <i>Agent d'entretien</i> sans offre	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	24/07/2023
V045230601085192006 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Agent de maîtrise principal AGENT D'ENTRETIEN <i>Agent d'entretien</i> sans offre	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	24/07/2023



	principal de 2ème classe, Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal	permanent		publique	
	AGENT D'ENTRETIEN Agent d'entretien sans offre				
V045230601085192007 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023 24/07/2023
	AGENT D'ENTRETIEN Agent d'entretien sans offre				
V045230601085192008 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023 24/07/2023
	AGENT D'ENTRETIEN Agent d'entretien sans offre				
V045230601085192009 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023 24/07/2023
	AGENT D'ENTRETIEN Agent d'entretien sans offre				
V045230601085192010 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023 24/07/2023

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230626-ARR2023_168-AR



	AGENT D'ENTRETIEN <i>Agent d'entretien</i> sans offre					
V045230601085192011	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	24/07/2023
COMMUNE D'ORLEANS	AGENT D'ENTRETIEN <i>Agent d'entretien</i> sans offre					
V045230601085192012	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	24/07/2023
COMMUNE D'ORLEANS	AGENT D'ENTRETIEN <i>Agent d'entretien</i> sans offre					
V045230601085192013	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	24/07/2023
COMMUNE D'ORLEANS	AGENT D'ENTRETIEN <i>Agent d'entretien</i> sans offre					
V045230601085192014	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Agent de maîtrise, Agent de maîtrise principal	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	24/07/2023
COMMUNE D'ORLEANS	AGENT D'ENTRETIEN <i>Agent d'entretien</i> sans offre					

V045230601085192015 COMMUNE D'ORLEANS	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Agent de maîtrise principal	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	24/07/2023
AGENT D'ENTRETIEN <i>Agent d'entretien</i> sans offre						
V045230601085211001 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PITHIVERAIS	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	26h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/06/2023	01/09/2023
Directeur adjoint Multisite pithiviers Service aux Familles <i>Directeur adjoint multisite pithiviers</i> sans offre						
V045230601085235001 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PITHIVERAIS	Adjoint d'animation	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/06/2023	01/09/2023
Directeur Multi site Pithiviers Service aux Familles <i>Directeur Multisite Pithiviers</i> sans offre						
V045230601085248001 COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM principal de 1ère classe, ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	24/07/2023
ATSEM (h/f) <i>ATSEM</i> sans offre						
V045230601085248002 COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM principal de 1ère classe, ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	24/07/2023
ATSEM (h/f) <i>ATSEM</i> sans offre						
V045230601085248003	ATSEM principal de 1ère classe,	Poste vacant suite à	35h00	ouvert aux contractuels	22/06/2023	24/07/2023

Envoyé en préfecture le 27/06/2023
Reçu en préfecture le 27/06/2023
Publié le 23/06/2023
ID : 045-284500261-20230626-ARR2023_168-AR



COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM principal de 2ème classe	une fin de contrat sur emploi permanent	Art. L332-14 du code général de la fonction publique		
	ATSEM (h/f) ATSEM sans offre				
V045230601085248004	ATSEM principal de 1ère classe, ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	35h00	22/06/2023
COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM (h/f) ATSEM sans offre				24/07/2023
V045230601085248005	ATSEM principal de 1ère classe, ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	35h00	22/06/2023
COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM (h/f) ATSEM sans offre				
V045230601085248006	ATSEM principal de 1ère classe, ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	35h00	22/06/2023
COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM (h/f) ATSEM sans offre				24/07/2023
V045230601085248007	ATSEM principal de 1ère classe, ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	35h00	22/06/2023
COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM (h/f) ATSEM sans offre				
V045230601085248008	ATSEM principal de 1ère classe, ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	35h00	22/06/2023
COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM (h/f) ATSEM sans offre				24/07/2023

	ATSEM (h/f) ATSEM sans offre								
V045230601085248009 COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM principal de 1ère classe, ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	24/07/2023			
	ATSEM (h/f) ATSEM sans offre								
V045230601085248010 COMMUNE D'ORLEANS	ATSEM principal de 1ère classe, ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	22/06/2023	24/07/2023			
	ATSEM (h/f) ATSEM sans offre								
V045230601085271001 CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIRET	Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/06/2023	01/08/2023			

Agent d'entretien polyvalent - 7026 Collège La Vallée de l'Ouanne
MISSIONS : Au sein des collèges, l'agent polyvalent est sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'Education, de la Jeunesse et des Sports et sous l'autorité fonctionnelle du chef d'Etablissement ou de l'adjoint gestionnaire. Il a pour principale mission d'assurer le nettoyage et l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il participe également à la sécurité alimentaire et assure la continuité de service en appliquant les règles de sécurité et d'hygiène des équipements et des produits d'entretien. Dans un esprit de travail en équipe, vous êtes amené à : - assurer l'entretien des locaux (salle de classe, cour, locaux de ménage...) et des sanitaires pendant la période scolaire et les vacances. - gérer les approvisionnements de produits d'entretien, ranger méthodiquement les produits dans le respect des normes de sécurité et étiqueter chaque produit ; - constituer et actualiser les fiches techniques des produits polyvalents et s'organiser en l'absence d'un membre de l'équipe. Intervenant dans un ERP, accueillant un public de mineurs, une attention particulière doit être portée au respect des règles d'hygiène et de sécurité. Ainsi vous participez : - au plan maîtrise sanitaire côté du chef cuisinier et à la traçabilité complète de la réception des marchandises jusqu'aux repas des collégiens - à la préparation et à la distribution des repas - au plan de nettoyage et de désinfection en restauration en remplissant également les autocontrôles. Enfin, vous

participez à la sécurité du site (mise en place du document unique, application des consignes de sécurité au travail et celles liées à l'emploi de produits ou de matériels dangereux, repérer les risques, les analyser pour pouvoir les contrôler). PROFIL : Vous savez utiliser les produits, les matériels et les équipements mis à disposition. Vous êtes polyvalent en service d'entretien général et de restauration et connaissez les règles d'hygiène et de sécurité applicables dans un établissement scolaire. QUALITES REQUISES : Ponctuel, doté d'un esprit d'équipe, vous possédez des qualités relationnelles avec les usagers mineurs. Vous êtes autonome et avez le sens de l'initiative et des responsabilités. Faisant preuve de réactivité, d'adaptabilité, et de flexibilité dans votre organisation personnelle, vous êtes capable d'intégrer, à la demande, des changements de méthodes de travail. STATUT : L'emploi correspond au grade d'Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement ou d'Adjoint Technique territorial et peut être pourvu par mutation, détachement ou par voie contractuelle. Ce poste peut également être pourvu par application de l'article 38 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 relative aux personnes en situation de handicap.

sans offre

Adjoint technique	Poste créé suite à un changement de temps de travail	26h30	à pourvoir par voie statutaire	22/06/2023	01/09/2023
-------------------	--	-------	--------------------------------	------------	------------

agent de restauration /bus/ménage
agent de restauration/accompagnatrice de bus et agent de ménage
sans offre

Adjoint technique des établissements d'enseignement, Adjoint technique principal 1ère classe des étab. d'enseign., Adjoint technique principal 2ème cl. des étab. d'enseign., Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe, Adjoint technique

Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	22/06/2023	01/08/2023
---	-------	--	------------	------------

Agent d'entretien polyvalent - 7148 Collège Maximilien de Sully
MISSIONS : Au sein des collèges, l'agent polyvalent est sous l'autorité hiérarchique du Directeur de l'Education, de la Jeunesse et de l'Enseignement supérieur, et sous l'autorité fonctionnelle du chef d'Etablissement d'enseignement. Il a pour principale mission d'assurer le nettoyage et l'entretien des surfaces et locaux d'un établissement d'enseignement. Il participe également à la sécurité alimentaire et assure la continuité de service en appliquant les règles de sécurité et d'hygiène des équipements et des produits d'entretien. Dans un esprit de travail en équipe, vous êtes amené à : - assurer l'entretien des locaux (salle de classe, cour, locaux de ménage...) et sanitaires pendant la période scolaire et les permanences. - gérer les approvisionnements de produits d'entretien, ranger méthodiquement les produits dans le respect des normes de sécurité et étiqueter chaque produit ; - constituer et actualiser les fiches techniques des produits polyvalents et s'organiser en l'absence d'un membre de l'équipe. Intervenant dans un ERP, accueillant un public de mineurs, une attention particulière doit être portée au respect des règles d'hygiène et de sécurité. Ainsi vous participez : - au plan maîtrise sanitaire côté du chef cuisinier et à la traçabilité complète de la réception des marchandises jusqu'aux repas des collégiens - à la préparation et distribution des repas - au plan de nettoyage et de désinfection en restauration en remplissant également les autocontrôles. Enfin, vous

CONSEIL
DEPARTEMENTAL DU
LOIRET

V045230601085380001

V045230601085362001

SIIS DE PREFONTAINES

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230626-ARR2023_168-AR

Berger
Levrault

participez à la sécurité du site (mise en place du document unique, application des consignes de sécurité au travail et celles liées à l'emploi de produits ou de matériels dangereux, repérer les risques, les analyser pour pouvoir les contrôler). **PROFIL** : Vous savez utiliser les produits, les matériels et les équipements mis à disposition. Vous êtes polyvalent en service d'entretien général et de restauration et connaissez les règles d'hygiène et de sécurité applicables dans un établissement scolaire. **QUALITES REQUISES** : Ponctuel, doté d'un esprit d'équipe, vous possédez des qualités relationnelles avec les usagers mineurs. Vous êtes autonome et avez le sens de l'initiative et des responsabilités. Faisant preuve de réactivité, d'adaptabilité, et de flexibilité dans votre organisation personnelle, vous êtes capable d'intégrer, à la demande, des changements de méthodes de travail. **STATUT** : L'emploi correspond au grade d'Adjoint technique territorial des établissements d'enseignement ou d'Adjoint Technique territorial et peut être pourvu par mutation, détachement ou par voie contractuelle. Ce poste peut également être pourvu par application de l'article 38 de la loi 84-53 du 26 janvier 1984 relative aux personnes en situation de handicap.

V045230601085630001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une radiation des cadres (retraite, démission,...)	03h30	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	23/06/2023	01/07/2023
COMMUNE DE CROTTES EN PITHIVERAIS	Agent des interventions techniques polyvalent en milieu rural (h/f) TECHNIQUE <i>Agent d'entretien des locaux communaux</i> avec offre O045230601085630 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601085630-agent-interventions-techniques-polyvalent-milieu-rural-h-f/2					
V045230601085736001	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe, Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe, Assistant d'enseignement artistique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	02h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	22/06/2023	01/09/2023
COMMUNE D'INGRE	Enseignant de contrebasse Ecole de musique <i>Au sein de l'Ecole Municipale de Musique d'Ingré (245 élèves) et sous l'autorité de la Responsable du service, vous serez chargé(e) d'assurer l'enseignement de la contrebasse.</i> avec offre O045230601085736 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601085736-enseignant-contrebasse/2					
V045230601085759001	Assistant d'enseignement artistique principal de 2ème classe, Assistant d'enseignement artistique principal de 1ère classe, Assistant d'enseignement artistique	Poste créé suite à un nouveau besoin	02h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	22/06/2023	01/09/2023
COMMUNE D'INGRE	Enseignant de basse électrique Ecole de musique <i>Au sein de l'Ecole Municipale de Musique d'Ingré (245 élèves) et sous l'autorité de la Responsable du service, vous serez chargé(e)</i>					

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230626-ARR2023_168-AR

Berger Levrault

	sans offre					
V045230601086314001 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PITHIVERAIS	Adjoint d'animation, Adjoint d'animation principal de 1ère classe, Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	21h45	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/06/2023	01/09/2023
	Agent polyvalent en restauration collective et animation ALSH Estouy Disposant de solide connaissance dans l'application des règles d'hygiène et sécurité, vous garantissez la mise en chauffe des plats (liaison froide), ainsi que la mise en place des tables. Vous assurerez de la propreté des locaux de restauration (cuisine et restaurant) et de l'accueil de loisirs d'Estouy. Vous participerez aux temps de concertation, aux réunions d'équipe et de service et soutiendrez l'équipe dans l'accueil, l'encadrement et la mise en place de projet d'animation auprès des enfants sur les temps extrascolaire, Profil recherché : ✗ BAFA souhaité ou en cours (ou équivalence) ✗ Mobilité requise : Permis B et véhicule ou tout autre moyen de transport Conditions d'exercice : Temps de travail : le mercredi, et jours d'ouverture de l'accueil de loisirs (1ère semaine des vacances scolaires de Toussaint, Hiver, Avril, et 5 semaines en Été soit 8 semaines au total) + 4 semaines en renfort sur une structure du territoire Lieu de travail : Accueils de Loisirs de Estouy avec offre O045230601086314 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601086314-agent-polyvalent-restauration-collective-animation/ 2					
V045230601086840001 COMMUNE DE SARAN	Auxiliaire de puériculture de classe normale	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	23/06/2023	01/07/2023
	Assistant éducatif petite enfance (h/f) petite enfance * Permettre l'évolution des enfants dans un cadre sain et sécurisé, par le respect des normes d'hygiène et de sécurité. * Observer, identifier et respecter les besoins de chaque enfant et y répondre. * Proposer des activités quotidiennes afin de promouvoir le développement, l'éducation et l'épanouissement des enfants ainsi que leur intégrité physique et psychique * Être responsable du groupe d'enfants de 2 mois et demi à 3 ans * Veiller à la santé et à la sécurité de l'enfant * Favoriser le développement de l'enfant et sa confiance en lui.					
V045230601087035001 COMMUNE DE DORDIVES	Adjoint technique	Poste vacant suite à une mobilité interne au sein de la collectivité	20h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/06/2023	01/09/2023
	second cuisine Services Techniques Activités principales : - Participer à la mise en oeuvre du Plan de Maîtrise Sanitaire (PMS), à la mise en oeuvre du Plan Alimentaire (PA) veiller à la qualité des repas - Produire les repas et appliquer et contrôler les règles de sécurité Tâches détaillées - Mettre en oeuvre le Plan de Maîtrise Sanitaire - Effectuer la traçabilité complète de la réception des marchandises jusqu'aux repas des enfants - Appliquer les bonnes pratiques d'hygiènes (corporelles, vestimentaires) et assurer l'entretien des locaux dans l'espace de production, de stockage et des équipements, etc. - Participer, assurer les autocontrôles et à la mise en place du Plan de Nettoyage et de Désinfection (PND) - Assurer le nettoyage et la désinfection selon les protocoles définis et connaître l'usage des produits utilisés - Participer à l'aménagement et au rangement de l'hygiène et de la sécurité des locaux et des équipements - Veiller à la bonne utilisation du matériel, au rangement et au respect des locaux - Veiller à limiter le gaspillage des plats non consommés - Gérer les activités de restauration pour élaborer les préparations chorégraphiques					

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230626-ARR2023_168-AR

Berger
Levrault

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret

20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45

	et froides Valoriser les plats - Assurer la justesse des assaisonnements - Offrir une cuisine moderne et innovante - Organiser et participer à la distribution des repas aux élèves - Favoriser l'éducation au goût et à la santé des convives et faire de la pause déjeuner un moment convivial et d'échange - Prendre connaissance de tout ce qui relève de la santé de l'enfant (allergies, etc....) CONTRAINTES SPECIFIQUES : - Respecter le Plan de Maîtrise Sanitaire dans la cuisine - Veiller à la sécurité et aux conditions de travail Participer à l'élaboration des menus - Réceptionner des denrées alimentaires et organiser la distribution des repas (techniques culinaires/réalisation de plats cuisinés) Profil : - Connaissance de l'environnement des collectivités locales et des obligations de la fonction publique - Bonnes connaissances en matière d'hygiène des locaux et par conséquent en hygiène alimentaire (hygiène parfaite) - Connaissances techniques des appareils mis à disposition (Savoir utiliser les machines) - Avoir la capacité d'effectuer les tâches demandées - Utiliser les produits et le matériel de cuisine - Être autonome et polyvalent Contrat : - CDD tout public - 20/semaine - Rémunération grille indiciaire adjoint technique avec régime indemnitaire (avec astreinte), CNAS, participation mutuelle. Merci d'adresser votre lettre de candidature ainsi que votre CV à l'attention de Monsieur le Maire de Dordives - Mairie de Dordives - Service des Ressources Humaines - 6 rue de l'Eglise - 45680 DORDIVES ou par mail sur mairie@dordives.com avec offre 0045230601087035 http://www.emplol-territorial.fr/details offre/0045230601087035-second-cuisine/2				
	Adjoint technique , Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	23/06/2023 01/08/2023
V045230601087163001 COMMUNE DE FLEURY LES AUBRAIS	Agent de restauration multisites L'agent de restauration multisites participe à la mise en oeuvre de la volonté politique de valoriser une restauration municipale de qualité orientée vers le besoin nutritionnel des usagers tout en respectant l'environnement. De part sa polyvalence il permet d'assurer la continuité de service au sein de l'ensemble des établissements gérés par la Direction de la Restauration (cuisines centrales et offices satellites scolaires, de loisirs, de petite enfance et pour personnes âgées autonomes). Aussi il peut participer aux activités de production, livraison, réception et de préparation des repas servis en restaurants petite enfance, scolaires, de loisirs ou de la RAPA. Il peut participer également à l'entretien des locaux et matériels liés à la restauration. A ce titre il doit mettre en oeuvre l'ensemble des process visant à garantir la sécurité alimentaire des plats confectionnés en cuisine centrale et livrés dans les offices satellites ainsi que les process de remise en état des espaces et matériels associés. avec offre 0045230601087163 http://www.emplol-territorial.fr/details offre/0045230601087163-agent-restauration-multisites/2				
V045230601087191001 COMMUNE DE SAINT JEAN DE BRAYE	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	01/07/2023 23/06/2023
	Agent d'entretien des locaux F/H Service support - secteur ménage LA VILLE DE SAINT-JEAN DE BRAYE (Loiret) RECRUTE PAR VOIE CONTRACTUELLE UN AGENT D'ENTRETIEN DES LOCAUX sein du service support secteur ménage sans offre				
V045230601087297001 COMMUNE DE MONTARGIS	Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	20h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	01/09/2023 23/06/2023
Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret 20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45					

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230626-ARR2023_168-AR

Surveillant de cantine + Temps périscolaires ENFANCE SURVEILLANCE DE CANTINE+ TEMPS PERISCOLAIRES avec offre O045230601087297 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601087297-surveillant-cantine-temps-periscolaires/2						
V045230601087329001	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/06/2023	01/09/2023
COMMUNE DE MONTARGIS Animateur / Animatrice périscolaire et en accueil de loisirs sans hébergement Affaires scolaires <i>Animateur / Animatrice périscolaire et en accueil de loisirs sans hébergement, diplômé BAFA</i> avec offre O045230601087329 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601087329-animateur-animatrice-periscolaire-accueil-loisirs-sans-hebergement/2						
V045230601087506001	Adjoint technique principal de 1ère classe, Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une mutation vers autre collectivité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	23/06/2023	01/09/2023
COMMUNE DE BACCON Adjoint technique Technique <i>Maintenir en état de fonctionnement et de propreté les surfaces et abords de la collectivité. Entretenir les espaces verts de la collectivité. Maintenir en état de fonctionnement et effectuer les travaux de petite maintenance sur les bâtiments et la voirie. Assurer l'entretien courant des machines, des matériels et du local utilisés. Assurer l'entretien des réseaux d'eau potable. Détecter les dysfonctionnements et effectuer les réparations sur le réseau et les installations du domaine public. Assurer des tâches courantes, l'entretien du matériel et des équipements.</i> sans offre						
V045230601087566001	Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	07h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	23/06/2023	01/09/2023
COMMUNE DE MONTARGIS Surveillant de cantine ENFANCE SURVEILLANCE DE CANTINE avec offre O045230601087566 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601087566-surveillant-cantine/2						
V045230601087566002	Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	07h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	23/06/2023	01/09/2023
COMMUNE DE MONTARGIS Surveillant de cantine ENFANCE SURVEILLANCE DE CANTINE avec offre O045230601087566 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601087566-surveillant-cantine/2						
V045230601087566003	Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	07h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	23/06/2023	01/09/2023
COMMUNE DE MONTARGIS						

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230626-ARR2023_168-AR

Berger Levrault

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret

20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45

	Surveillant de cantine ENFANCE SURVEILLANCE DE CANTINE avec offre O045230601087566 http://www.em-plai-territorial.fr/details_offre/o045230601087566-surveillant-cantine/2					
V045230601087566004	Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	07h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	23/06/2023	01/09/2023
COMMUNE DE MONTARGIS	Surveillant de cantine ENFANCE SURVEILLANCE DE CANTINE avec offre O045230601087566 http://www.em-plai-territorial.fr/details_offre/o045230601087566-surveillant-cantine/2					
V045230601087566005	Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	07h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	23/06/2023	01/09/2023
COMMUNE DE MONTARGIS	Surveillant de cantine ENFANCE SURVEILLANCE DE CANTINE avec offre O045230601087566 http://www.em-plai-territorial.fr/details_offre/o045230601087566-surveillant-cantine/2					
V045230601087566006	Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	07h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	23/06/2023	01/09/2023
COMMUNE DE MONTARGIS	Surveillant de cantine ENFANCE SURVEILLANCE DE CANTINE avec offre O045230601087566 http://www.em-plai-territorial.fr/details_offre/o045230601087566-surveillant-cantine/2					
V045230601087566007	Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	07h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	23/06/2023	01/09/2023
COMMUNE DE MONTARGIS	Surveillant de cantine ENFANCE SURVEILLANCE DE CANTINE avec offre O045230601087566 http://www.em-plai-territorial.fr/details_offre/o045230601087566-surveillant-cantine/2					
V045230601087572001	Agent de maîtrise	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	à pourvoir par voie statutaire	23/06/2023	01/09/2023
MÉTROPOLÉ D'ORLÉANS	Projecteur surveillant de travaux <i>Projecteur surveillant de travaux</i> sans offre					
V045230601087580001	Adjoint administratif	Poste vacant suite à une disponibilité	35h00	à pourvoir par voie statutaire	23/06/2023	01/09/2023

**COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU VAL DE
SULLY**

Chargée d'accueil

Missions principales : - Accueil physique et téléphonique du public (en binôme) : - Renseignement et orientation du public - Enregistrement du courrier et répartition (en l'absence du binôme) - Appui administratif à la DGS - Aide et soutien aux services techniques - Appui administratif aux bibliothèques - Appui administratif au service jeunesse - Réception et contrôle des livraisons - Aide ponctuelle aux services pour des travaux de mise sous pli - Préparation des vins d'honneur (achat des denrées et suivi des stocks) - Autres missions polyvalentes de secrétariat administratif Profil : - Maîtrise de l'outil informatique - Connaissance de l'environnement institutionnel des collectivités territoriales - Maîtrise d'Office 365 appréciée - Maîtrise du logiciel CIRIL appréciée - Maîtrise du logiciel INOE appréciée - Connaissance des marchés publics appréciée sans offre

V045230601087597001	Attaché	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	à pourvoir par voie statutaire	23/06/2023	01/09/2023
---------------------	---------	--------------------------------------	-------	--------------------------------	------------	------------

MÉTROPOLE D'ORLÉANS
Chargé de mission budget
Chargé de mission budget sans offre

V045230601087637001	Adjoint d'animation	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	30h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique	23/06/2023	04/09/2023
---------------------	---------------------	--	-------	--	------------	------------

COMMUNE DE PANNES

adjoint d'animation territoriale enfance animation de la garderie périscolaire animation du centre de loisirs élaborer des propositions pour le bon fonctionnement des accueils périscolaires et centre de loisirs animation de la pause méridienne. sans offre

V045230601087760001	Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	07h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	23/06/2023	01/09/2023
---------------------	--	--	-------	---	------------	------------

COMMUNE DE MONTARGIS

Surveillant de cantine ENFANCE SURVEILLANCE DE CANTINE avec offre 0045230601087760 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601087760-surveillant-cantine/2

V045230601087760002	Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	07h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique	23/06/2023	01/09/2023
---------------------	--	--	-------	---	------------	------------

COMMUNE DE MONTARGIS

Surveillant de cantine ENFANCE SURVEILLANCE DE CANTINE avec offre 0045230601087760 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601087760-surveillant-cantine/2

V045230601087760003	Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat	07h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du	23/06/2023	01/09/2023
---------------------	--	---	-------	--	------------	------------

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret
20 Avenue des Droits de l'Homme 45002 ORLEANS - Tel : 02 38 75 85 45

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le 27/06/2023

ID : 045-284500261-20230626-ARR2023_168-AR



COMMUNE DE MONTARGIS		sur emploi permanent	code général de la fonction publique	
	Surveillant de cantine ENFANCE SURVEILLANCE DE CANTINE avec offre 0045230601087760 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601087760-surveillant-cantine/2			
V045230601087760004	Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	07h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique 23/06/2023 01/09/2023
COMMUNE DE MONTARGIS	Surveillant de cantine ENFANCE SURVEILLANCE DE CANTINE avec offre 0045230601087760 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601087760-surveillant-cantine/2			
V045230601087770001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	25h00	ouvert aux contractuels Art. L332-14 du code général de la fonction publique 23/06/2023 04/09/2023
COMMUNE DE PANNES	agent d'entretien et de restauration scolaire <i>entretien maintenance et hygiène des locaux et matériels scolaire maintenance et hygiène des locaux hors écoles (mairie, équipement sportif, salle polyvalente) assistance à la production de préparation culinaires, distribution et service des repas accompagnement des convives pendant le temps du repas surveillance de la cour d'école pendant la pause méridienne</i> sans offre			
V045230601087797001	Adjoint d'animation principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique 23/06/2023 01/09/2023
COMMUNE DE MONTARGIS	Animateur / Animatrice périscolaire et en accueil de loisirs sans hébergement Affaires scolaires <i>Animateur / Animatrice périscolaire et en accueil de loisirs sans hébergement, diplômé BAFA</i> avec offre 0045230601087797 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601087797-animateur-animateur-periscolaire-accueil-loisirs-sans-hebergement/2			
V045230601087824001	Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique 23/06/2023 01/09/2023
COMMUNE DE MONTARGIS	Animateur / Animatrice périscolaire et en accueil de loisirs sans hébergement Affaires scolaires <i>Animateur / Animatrice périscolaire et en accueil de loisirs sans hébergement, diplômé BAFA</i> avec offre 0045230601087824 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601087824-animateur-animateur-periscolaire-accueil-loisirs-sans-hebergement/2			
V045230601087826001	Adjoint technique	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	25h00	ouvert aux contractuels 23/06/2023 04/09/2023



COMMUNE DE PANNES		une fin de contrat sur emploi permanent	Art. L332-14 du code général de la fonction publique		
	agent d'entretien et de restauration scolaire entretien Maintenance et hygiène des locaux et matériels scolaire maintenance et hygiène des locaux hors écoles (mairie, équipement sportif, salle polyvalente) assistance à la production de réparation culinaire, distribution et service des repas accompagnement des convives pendant l temps du repas surveillance de la cour d'école pendant la pause méridienne.				
	V045230601087871001	Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	17h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 5 du code général de la fonction publique
COMMUNE DE MONTARGIS	Surveillant de cantine + Temps périscolaires ENFANCE SURVEILLANCE DE CANTINE+ TEMPS PERISCOLAIRES avec offre 0045230601087871 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601087871-surveillant-cantine-temps-periscolaires/2				
		Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique
	V045230601087909001	ATSEM (h/f) MISSIONS Assister le personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et le matériel servant directement à ces enfants. Participer à la communauté pédagogique, ce qui implique une contribution à l'action éducative des enseignants Assurer la surveillance des enfants dans les restaurants scolaires. Aider les enseignants dans les classes accueillant des enfants handicapés Encadrer et animer les accueils périscolaires Effectuer les tâches utiles à l'exécution de certains exercices (préparation, rangement de matériaux nécessaires aux activités pédagogiques, préparation des peintures et pinceaux, taillage des crayons, entretien du petit matériel SAVOIR-FAIRE Participer à la continuité des temps scolaires et périscolaires Préparer les ateliers éducatifs et pédagogiques mis en place par l'enseignant Intervenir lors de l'habillage et du déshabillage en favorisant l'autonomie de l'enfant Apprentissage de l'hygiène, propreté, auprès des enfants Mise en état des locaux scolaires et entretien du matériel utilisé par les enfants CONNAISSANCES Notion de psychologie de l'enfant de 3 à 6 ans Notion du service public que ce soit dans le domaine des communes ou de l'Education Nationale Connaissances des techniques de nettoyage et des produits utilisés. QUALITES ET APTITUDES Bonne élocution, bonne présentation, être discrète, avoir l'esprit d'initiative, être patiente, être ordonnée, être soignée QUALITES RELATIONNELLES : Savoir travailler en équipe.			
COMMUNE DE MONTARGIS		Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique
	V045230601087909002	ATSEM (h/f) MISSIONS Assister le personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et le matériel servant directement à ces enfants. Participer à la communauté pédagogique, ce qui implique une contribution à l'action éducative des enseignants Assurer la surveillance des enfants dans les restaurants scolaires. Aider les enseignants dans les classes accueillant des enfants handicapés Encadrer et animer les accueils périscolaires Effectuer les tâches utiles à l'exécution de certains exercices (préparation, rangement de matériaux nécessaires aux activités pédagogiques, préparation des peintures et pinceaux, taillage des crayons, entretien du petit matériel SAVOIR-FAIRE Participer à la continuité des temps scolaires et périscolaires Préparer les ateliers éducatifs et pédagogiques mis en place par l'enseignant Intervenir lors de l'habillage et du déshabillage en favorisant l'autonomie de l'enfant Apprentissage de l'hygiène, propreté, auprès des enfants Mise en état des locaux scolaires et entretien du matériel utilisé par les enfants CONNAISSANCES Notion de psychologie de l'enfant de 3 à 6 ans Notion du service public que ce soit dans le domaine des communes ou de l'Education Nationale Connaissances des techniques de nettoyage et des produits utilisés. QUALITES ET APTITUDES Bonne élocution, bonne présentation, être discrète, avoir l'esprit d'initiative, être patiente, être ordonnée, être soignée QUALITES RELATIONNELLES : Savoir travailler en équipe.			
		Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique

V045230601087909003 COMMUNE DE MONTARGIS	propreté les locaux et le matériel servant directement à ces enfants. Participer à la communauté pédagogique, ce qui implique une contribution à l'action éducative des enseignants Assurer la surveillance des enfants dans les restaurants scolaires. Aider les enseignants dans les classes accueillant des enfants handicapés Encadrer et animer les accueils périscolaires Effectuer les tâches utiles à l'exécution de certains exercices (préparation, rangement de matériaux nécessaires aux activités pédagogiques, préparation des peintures et pinceaux, taillage des crayons, entretien du petit matériel SAVOIR-FAIRE Participer à la continuité des temps scolaires et périscolaires Préparer les ateliers éducatifs et pédagogiques mis en place par l'enseignant Intervenir lors de l'habillage et du déshabillage en favorisant l'autonomie de l'enfant Apprentissage de l'hygiène, propreté, auprès des enfants Mise en état des locaux scolaires et entretien du matériel utilisé par les enfants CONNAISSANCES Notion de psychologie de l'enfant de 3 à 6 ans Notion du service public que ce soit dans le domaine des communes ou de l'Education Nationale Connaissances des techniques de nettoyage et des produits utilisés. QUALITES ET APTITUDES Bonne élocution, bonne présentation, être discrète, avoir l'esprit d'initiative, être patiente, être ordonnée, être soignée QUALITES RELATIONNELLES : Savoir travailler en équipe. avec offre 0045230601087909 http://www.em.loi-territorial.fr/details_offre/o045230601087909-atsem-h-f/2					Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/06/2023	01/09/2023
	ATSEM (h/f) MISSIONS Assister le personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et le matériel servant directement à ces enfants. Participer à la communauté pédagogique, ce qui implique une contribution à l'action éducative des enseignants Assurer la surveillance des enfants dans les restaurants scolaires. Aider les enseignants dans les classes accueillant des enfants handicapés Encadrer et animer les accueils périscolaires Effectuer les tâches utiles à l'exécution de certains exercices (préparation, rangement de matériaux nécessaires aux activités pédagogiques, préparation des peintures et pinceaux, taillage des crayons, entretien du petit matériel SAVOIR-FAIRE Participer à la continuité des temps scolaires et périscolaires Préparer les ateliers éducatifs et pédagogiques mis en place par l'enseignant Intervenir lors de l'habillage et du déshabillage en favorisant l'autonomie de l'enfant Apprentissage de l'hygiène, propreté, auprès des enfants Mise en état des locaux scolaires et entretien du matériel utilisé par les enfants CONNAISSANCES Notion de psychologie de l'enfant de 3 à 6 ans Notion du service public que ce soit dans le domaine des communes ou de l'Education Nationale Connaissances des techniques de nettoyage et des produits utilisés. QUALITES ET APTITUDES Bonne élocution, bonne présentation, être discrète, avoir l'esprit d'initiative, être patiente, être ordonnée, être soignée QUALITES RELATIONNELLES : Savoir travailler en équipe. avec offre 0045230601087909 http://www.em.loi-territorial.fr/details_offre/o045230601087909-atsem-h-f/2					Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/06/2023	01/09/2023
V045230601087909004 COMMUNE DE MONTARGIS	ATSEM (h/f) MISSIONS Assister le personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et le matériel servant directement à ces enfants. Participer à la communauté pédagogique, ce qui implique une contribution à l'action éducative des enseignants Assurer la surveillance des enfants dans les restaurants scolaires. Aider les enseignants dans les classes accueillant des enfants handicapés Encadrer et animer les accueils périscolaires Effectuer les tâches utiles à l'exécution de certains exercices (préparation, rangement de matériaux nécessaires aux activités pédagogiques, préparation des peintures et pinceaux, taillage des crayons, entretien du petit matériel SAVOIR-FAIRE Participer à la continuité des temps scolaires et périscolaires Préparer les ateliers éducatifs et pédagogiques mis en place par l'enseignant Intervenir lors de l'habillage et du déshabillage en favorisant l'autonomie de l'enfant Apprentissage de l'hygiène, propreté, auprès des enfants Mise en état des locaux scolaires et entretien du matériel utilisé par les enfants CONNAISSANCES Notion de psychologie de l'enfant de 3 à 6 ans Notion du service public que ce soit dans le domaine des communes ou de l'Education Nationale Connaissances des techniques de nettoyage et des produits utilisés. QUALITES ET APTITUDES Bonne élocution, bonne présentation, être discrète, avoir l'esprit d'initiative, être patiente, être ordonnée, être soignée QUALITES RELATIONNELLES : Savoir travailler en équipe. avec offre 0045230601087909 http://www.em.loi-territorial.fr/details_offre/o045230601087909-atsem-h-f/2					Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/06/2023	01/09/2023

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le 27/06/2023

ID : 045-284500261-20230626-ARR2023_168-AR

V045230601087909005 COMMUNE DE MONTARGIS	certains exercices (préparation, rangement de matériaux nécessaires aux activités pédagogiques, préparation des peintures et pinceaux, taillage des crayons, entretien du petit matériel SAVOIR-FAIRE Participer à la continuité des temps scolaires et périscolaires Préparer les ateliers éducatifs et pédagogiques mis en place par l'enseignant Intervenir lors de l'habillage et du déshabillage en favorisant l'autonomie de l'enfant Apprentissage de l'hygiène, propreté, auprès des enfants Mise en état des locaux scolaires et entretien du matériel utilisé par les enfants CONNAISSANCES Notion de psychologie de l'enfant de 3 à 6 ans Notion du service public que ce soit dans le domaine des communes ou de l'Education Nationale Connaissances des techniques de nettoyage et des produits utilisés. QUALITES ET APTITUDES Bonne élocution, bonne présentation, être discrète, avoir l'esprit d'initiative, être patiente, être ordonnée, être soignée QUALITES RELATIONNELLES : Savoir travailler en équipe. avec offre O045230601087909 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601087909-atsem-h-f/2				
	Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/06/2023 01/09/2023
	ATSEM (h/f) MISSIONS Assister le personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et le matériel servant directement à ces enfants. Participer à la communauté pédagogique, ce qui implique une contribution à l'action éducative des enseignants Assurer la surveillance des enfants dans les restaurants scolaires. Aider les enseignants dans les classes accueillant des enfants handicapés Encadrer et animer les accueils périscolaires Effectuer les tâches utiles à l'exécution de certains exercices (préparation, rangement de matériaux nécessaires aux activités pédagogiques, préparation des peintures et pinceaux, taillage des crayons, entretien du petit matériel SAVOIR-FAIRE Participer à la continuité des temps scolaires et périscolaires Préparer les ateliers éducatifs et pédagogiques mis en place par l'enseignant Intervenir lors de l'habillage et du déshabillage en favorisant l'autonomie de l'enfant Apprentissage de l'hygiène, propreté, auprès des enfants Mise en état des locaux scolaires et entretien du matériel utilisé par les enfants CONNAISSANCES Notion de psychologie de l'enfant de 3 à 6 ans Notion du service public que ce soit dans le domaine des communes ou de l'Education Nationale Connaissances des techniques de nettoyage et des produits utilisés. QUALITES ET APTITUDES Bonne élocution, bonne présentation, être discrète, avoir l'esprit d'initiative, être patiente, être ordonnée, être soignée QUALITES RELATIONNELLES : Savoir travailler en équipe. avec offre O045230601087909 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601087909-atsem-h-f/2				
V045230601087909006 COMMUNE DE MONTARGIS	Adjoint technique principal de 2ème classe	Poste créé suite à un nouveau besoin	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/06/2023 01/09/2023
	ATSEM (h/f) MISSIONS Assister le personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants. Préparer et mettre en propreté les locaux et le matériel servant directement à ces enfants. Participer à la communauté pédagogique, ce qui implique une contribution à l'action éducative des enseignants Assurer la surveillance des enfants dans les restaurants scolaires. Aider les enseignants dans les classes accueillant des enfants handicapés Encadrer et animer les accueils périscolaires Effectuer les tâches utiles à l'exécution de certains exercices (préparation, rangement de matériaux nécessaires aux activités pédagogiques, préparation des peintures et pinceaux, taillage des crayons, entretien du petit matériel SAVOIR-FAIRE Participer à la continuité des temps scolaires et périscolaires Préparer les ateliers éducatifs et pédagogiques mis en place par l'enseignant Intervenir lors de l'habillage et du déshabillage en favorisant l'autonomie de l'enfant Apprentissage de l'hygiène, propreté, auprès des enfants Mise en état des locaux scolaires et entretien du matériel utilisé par les enfants CONNAISSANCES Notion de psychologie de l'enfant de 3 à 6 ans Notion du service public que ce soit dans le domaine des communes ou de l'Education Nationale Connaissances des techniques de nettoyage et des produits utilisés. QUALITES ET APTITUDES Bonne élocution, bonne présentation, être discrète, avoir l'esprit d'initiative, être patiente, être ordonnée, être soignée QUALITES RELATIONNELLES : Savoir travailler en équipe. avec offre O045230601087909 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601087909-atsem-h-f/2				
	ATSEM (h/f) MISSIONS Assister le personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants. Préparer et mettre en propreté les locaux et le matériel servant directement à ces enfants. Participer à la communauté pédagogique, ce qui implique une contribution à l'action éducative des enseignants Assurer la surveillance des enfants dans les restaurants scolaires. Aider les enseignants dans les classes accueillant des enfants handicapés Encadrer et animer les accueils périscolaires Effectuer les tâches utiles à l'exécution de certains exercices (préparation, rangement de matériaux nécessaires aux activités pédagogiques, préparation des peintures et pinceaux, taillage des crayons, entretien du petit matériel SAVOIR-FAIRE Participer à la continuité des temps scolaires et périscolaires Préparer les ateliers éducatifs et pédagogiques mis en place par l'enseignant Intervenir lors de l'habillage et du déshabillage en favorisant l'autonomie de l'enfant Apprentissage de l'hygiène, propreté, auprès des enfants Mise en état des locaux scolaires et entretien du matériel utilisé par les enfants CONNAISSANCES Notion de psychologie de l'enfant de 3 à 6 ans Notion du service public que ce soit dans le domaine des communes ou de l'Education Nationale Connaissances des techniques de nettoyage et des produits utilisés. QUALITES ET APTITUDES Bonne élocution, bonne présentation, être discrète, avoir l'esprit d'initiative, être patiente, être ordonnée, être soignée QUALITES RELATIONNELLES : Savoir travailler en équipe. avec offre O045230601087909 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601087909-atsem-h-f/2				

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le

ID : 045-284500261-20230626-ARR2023_168-AR

V045230601087958001 COMMUNE DE MONTARGIS	<i>l'enfant Apprentissage de l'hygiène, propreté, auprès des enfants Mise en état des locaux scolaires et entretien du matériel utilisé par les enfants CONNAISSANCES Notion de psychologie de l'enfant de 3 à 6 ans Notion du service public que ce soit dans le domaine des communes ou de l'Education Nationale Connaissances des techniques de nettoyage et des produits utilisés. QUALITES ET APTITUDES Bonne élocution, bonne présentation, être discrète, avoir l'esprit d'initiative, être patiente, être ordonnée, être soignée QUALITES RELATIONNELLES : Savoir travailler en équipe.</i> avec offre 0045230601087909 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601087909-atsem-h-f/2				
	ATSEM principal de 2ème classe	Poste vacant suite à une fin de contrat sur emploi permanent	35h00	ouvert aux contractuels Art. L332-8 disposition 2 du code général de la fonction publique	23/06/2023 01/09/2023
ATSEM (h/f) <i>MISSIONS Assister le personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants. Préparer et mettre en état de propreté les locaux et le matériel servant directement à ces enfants. Participer à la communauté pédagogique, ce qui implique une contribution à l'action éducative des enseignants Assurer la surveillance des enfants dans les restaurants scolaires. Aider les enseignants dans les classes accueillant des enfants handicapés Encadrer et animer les accueils périscolaires Effectuer les tâches utiles à l'exécution de certains exercices (préparation, rangement de matériaux nécessaires aux activités pédagogiques, préparation des peintures et pinceaux, taillage des crayons, entretien du petit matériel SAVOIR-FAIRE Participer à la continuité des temps scolaires et périscolaires Préparer les ateliers éducatifs et pédagogiques mis en place par l'enseignant Intervenir lors de l'habillage et du déshabillage en favorisant l'autonomie de l'enfant Apprentissage de l'hygiène, propreté, auprès des enfants Mise en état des locaux scolaires et entretien du matériel utilisé par les enfants CONNAISSANCES Notion de psychologie de l'enfant de 3 à 6 ans Notion du service public que ce soit dans le domaine des communes ou de l'Education Nationale Connaissances des techniques de nettoyage et des produits utilisés. QUALITES ET APTITUDES Bonne élocution, bonne présentation, être discrète, avoir l'esprit d'initiative, être patiente, être ordonnée, être soignée QUALITES RELATIONNELLES : Savoir travailler en équipe.</i> avec offre 0045230601087958 http://www.emploi-territorial.fr/details_offre/o045230601087958-atsem-h-f/2					

Envoyé en préfecture le 27/06/2023

Reçu en préfecture le 27/06/2023

Publié le



ID : 045-284500261-20230626-ARR2023_168-AR